

Enquête sur l'entrée des jeunes dans la vie active Module ad hoc 2009 de l'enquête Emploi

1. Intitulé de l'enquête

« Enquête sur l'entrée des jeunes dans la vie active » (module ad hoc 2009 de l'enquête Emploi).

2. Service producteur

Division Emploi, Insee.

3. Service réalisant la collecte

Le maître d'œuvre est la division Emploi de l'Insee. La collecte est décentralisée dans les divisions Enquêtes auprès des ménages des directions régionales de l'Insee.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'un module ad hoc de l'enquête Emploi. C'est une enquête nouvelle, puisque les modules ad hoc sont différents chaque année.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

sans objet

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Du point de vue de la Commission européenne, l'enquête doit apporter des éléments d'éclairage sur les questions politiques relevant de la stratégie de Lisbonne et du programme Éducation 2010, du pacte européen pour la jeunesse lancé depuis 2005, et des lignes directrices pour l'emploi 2005-2008. Il s'agit en particulier de mieux comprendre la situation des jeunes quittant le système scolaire précocement sans diplôme, d'étudier l'impact des différents types de formations suivies (apprentissage, professionnelle...) sur l'insertion dans la vie active ou encore d'étudier les premiers emplois des jeunes (précarité, lien avec les qualifications...).

Les principaux thèmes abordés seront les origines sociales et familiales du jeune, son niveau de diplôme le plus élevé, sa situation pendant les études (orientation des études, stages, emplois...) et les circonstances de l'interruption ou de la fin de ces dernières, la description de la transition vers l'emploi et celle du premier emploi significatif.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Les questions du module ad hoc 2009 feront l'objet d'un règlement communautaire. L'adoption de ce module ad hoc par le comité des programmes statistiques aura lieu fin 2007. Eurostat utilisera les résultats au niveau européen.

La partie spécifiquement française du questionnaire répondra aux besoins d'information de l'Insee et de ses partenaires (Céreq, Dares, Depp, Drees notamment) sur les thèmes de l'enquête et sera exploitée par eux.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête complètera les éléments fournis par les enquêtes « Génération » du Céreq, en fournissant des résultats représentatifs d'une classe d'âge (et non uniquement d'une promotion de primo-sortants du système éducatif).

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'un module ad hoc de l'enquête Emploi. C'est une enquête unique.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont des ménages et à l'intérieur de ces ménages, les personnes âgées de 15 à 34 ans.

11. **Champ de l'enquête** (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le champ de l'enquête est restreint aux personnes âgées de 15 à 34 ans.

12. Champ géographique de l'enquête

- Les Dom sont compris dans le champ ;
- Des extensions régionales ne sont pas envisagées.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Cette enquête est réalisée auprès des ménages qui sont interrogés pour la dernière fois à l'enquête Emploi (sixième sortant).

14. Mode de collecte

Le questionnaire sera posé en face à face (Capi).

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

La collecte sera étalée sur toute l'année 2009.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Comme pour toutes les enquêtes complémentaires à l'enquête Emploi, il est prévu que la durée moyenne d'interrogation ne dépasse pas 20 minutes.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Le contenu théorique de la partie européenne du questionnaire est de fait établi au niveau européen par une « task force » décidant du texte du règlement (i.e. une liste de 11 variables ou informations). La division Emploi a fait partie de cette « task force ».

La partie européenne du questionnaire sera complétée par un questionnement national, sur la base d'une proposition qui a été largement discutée avec nos partenaires (Céreq, Dares, Depp, Drees...).

18. Exploitation et diffusion des résultats

- Envoi d'un fichier de données individuelles à Eurostat.
- Diffusion dans les conditions habituelles du fichier.
- Pas de retour particulier prévu auprès des enquêtés.
- Publication de premiers résultats sous forme de quatre pages (en concertation avec les partenaires) et études plus détaillées par la suite.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Préciser la répartition des moyens selon les phases (préparation, collecte, traitement, études, communication).

Préparation : 1 cadre A à la DG - 10 enquêteurs en région - 200 questionnaires pour les tests papiers + 150 questionnaires pour les tests Capi.

Coûts estimés des tests (questionnaires papier et Capi) : 14 000 euros TTC

Collecte : du 15 janvier 2009 au 15 janvier 2010 - 650 enquêteurs - 16 000 questionnaires individuels

Coûts estimés : 432 853 euros TTC

Traitement : 1 cadre B de l'équipe maintenance EEC + 1 cadre B Capi

Études : un Insee Première à paraître au second semestre de 2010 sur les résultats de l'enquête